

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 MARS 2007

AU STADE GEORGES HEBERT DE REIMS

La séance est ouverte à 14 heures 30 avec 24 votants présents (20) ou représentés (4) sur inscrits. Le quorum (10) étant atteint, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire de la Compagnie d'Arc de REIMS ouverte.

Présents votants :

BEDUCHAUD Bernard, BOULET Sabrina, CHAIRON Daniel, CHAUVET Olivier, CHOQUE Carmen, DROULLE Catherine, GENESSEAU Jean-François, GOGIBUS Alain, GUILLOT Gilles, HUCHARD Claude, MALARD Josiane, MARTIN Cédric, MROZINSKI Jacqueline, MROZINSKI Michel, PERREUX Norbert, RICOTTIER Catherine, ROY Gérard, THEATE Jean-Paul, TORLET Teddy, VOLVERT Claudette.

Pouvoirs :

MEYER Eric, RICHEZ André, RICHEZ Jacqueline, VALENTIN Michel.

Présents non votants :

PARIZOT Raphaël, PARUIT Daniel.

Le Président remercie les présents d'être venus à l'assemblée générale.

Il salue Mademoiselle NASSAU, adjointe au Maire, représentant Monsieur Jean-Louis SCHNEITER, Maire de REIMS, ainsi que Monsieur Bernard LAVERGNE, président de l'Office des Sports.

Le Président demande à l'assemblée une minute de silence à la mémoire de Lisette CHAIRON, ancienne archère de la Compagnie d'Arc de REIMS, récemment disparue.

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 4 mars 2006

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président (Annexe 1)

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. Rapports des Responsables de Commissions (Annexe 2)

- Commission Traditions et activités conviviales par André RICHEZ
- Commission Matériel par Bernard BEDUCHAUD
- Commission Formation par Gérard ROY
- Commission Jeunes par Cédric MARTIN
- Commission Groupe Perfectionnement par JF GENNESSEAU

Les rapports des commissions sont acceptés à l'unanimité.

4. Election du trésorier, coopté en 2006

Michel MROZINSKI est élu à l'unanimité aux fonctions de trésorier, en remplacement de Guy TENAZIO, démissionnaire.

5. Bilan Financier 2004 (Annexe 3)

Michel MROZINSKI présente les comptes à l'assemblée. Le compte de résultat 2006 présente un déficit de 5 263.48 € somme compensée par la réserve de trésorerie.

Ce budget, légèrement inférieur à nos prévisions en recettes, dépasse en charges le prévisionnel de plus de 4 000 €

Les comptes ont été vérifiés par les deux contrôleurs aux comptes 2006 désignés par l'assemblée générale du 4 mars 2006 : Madame Catherine RICOTTIER et Monsieur Jean-Claude ODIENNE.

Catherine RICOTTIER lit à l'assemblée les conclusions des vérifications (**annexe 4**) et demande à l'assemblée de donner le quitus au trésorier et au président pour les comptes 2006.

L'assemblée vote l'acceptation des comptes de l'exercice 2006 et donne quitus au président et au trésorier pour la gestion du club.

Le président remercie le trésorier et les vérificateurs aux comptes pour le travail effectué.

Le bilan est accepté à l'unanimité.

6. Cotisations 2007/2008 :

Les cotisations 2008 subissent une augmentation de 1,50 € sur la part club. Elle n'avait pas augmenté depuis 8 ans. Le renouvellement de la licence senior sera de 92 € en septembre 2007.

La cotisation 2008 est adoptée à l'unanimité.

7. Budget prévisionnel 2007 (Annexe 5)

Ce budget est à peu de choses près identique à celui réalisé en 2006 avec des prévisions importantes sur les équipements sportifs, notamment l'achat de cibles 3D pour plus de 4 000 € et l'achat d'un ordinateur portable pour la compagnie.

Est prise en compte également la rémunération du brevet d'état pour l'entraînement à la compétition.

Concernant les recettes, les subventions demandées sont en augmentation, une demande exceptionnelle est faite à la Ville de REIMS, au Conseil Général de la Marne ainsi qu'une augmentation de la subvention du CNDS .

A été pris en compte également l'augmentation de la part club de la cotisation de 1,50 € qui a été validée par l'assemblée.

Ce budget devrait nous permettre de fonctionner normalement durant l'année 2007.

Acceptation du budget prévisionnel 2007.

Le budget prévisionnel 2007 est accepté à l'unanimité.

Sur question de Jean-François GENESSEAU concernant l'attribution des subventions, Mademoiselle NASSAU lui précise que le montant de la subvention accordée est en rapport avec divers critères, à savoir le nombre d'adhérents total, ceux de moins de 16 ans, la participation à la fête du sport et aux diverses manifestations rémoises, etc..

La subvention est versée en décalage, ce qui fait que le montant versé par exemple aujourd'hui, sera fonction des indications données l'année précédente, mais, par exemple, ce n'est pas parce qu'un club demande 10 000 €, que ce montant lui sera donné.

8. Désignation des vérificateurs pour les comptes 2007 :

Catherine DROULLE et Catherine RICOTTIER sont désignées par l'assemblée pour effectuer la vérification des comptes 2007.

9. Palmarès Sportif (Annexe 6)

Le Président fait remarquer que la compagnie a obtenu 28 podiums dans les compétitions départementales et 21 podiums dans les compétitions régionales. 4 archers ont participé aux championnats de France.

10. Désignation des représentants CAR aux diverses assemblées

Le Président propose que pour l'année 2007, soient mandatés pour représenter la Compagnie d'Arc de Reims auprès des structures fédérales, des instances sportives et municipales, ou tout autre organisme officiel, le Président, le Vice président, ou en leur absence le membre du bureau directeur, secrétaire ou trésorier désigné par eux.

Cette désignation est adoptée à l'unanimité.

11. Questions diverses :

Demande de modification de la tenue de Club ; création d'une commission chargée d'étudier et de faire des propositions au comité directeur.

Le Président a donné son accord pour que cette commission soit créée avant la réunion du prochain comité directeur et qu'elle puisse travailler sur ce sujet.

12. Le Président Norbert PERREUX donne la parole aux invités :

Monsieur Bernard LAVERGNE, de l'Office des Sports, est ravi d'être parmi nous, dans l'ambiance de bonne humeur et de convivialité de notre association.

Il se réjouit de la présence de jeunes et de beaucoup de femmes au sein de notre compagnie.

Il mentionne notre participation aux actions de l'Office des Sports.

Il nous souhaite de continuer de cette voie, de parvenir au seuil de 100 adhérents et d'avoir d'excellents résultats en concours.

O O
O

Mademoiselle Monique NASSAU salue l'assemblée et félicite le Président de la bonne tenue de l'assemblée générale.

Elle précise que c'est toujours avec plaisir qu'elle participe à notre assemblée et qu'elle en a manqué peu depuis longtemps.

Monsieur LAVERGNE a dit que nous sommes une association conviviale, sympathique et que les adhérents ont plaisir à se retrouver, mais on ne voit jamais les jeunes et c'est dommage car Mademoiselle NASSAU aimerait qu'ils la connaissent.

C'est important pour elle car même en faisant les choses sérieusement, on ne se prend pas forcément au sérieux. Le travail et la réflexion sont sérieux, mais les relations avec les gens doivent rester sympathiques.

La Ville a pu répondre aux problèmes posés par le gymnase Prieur de la Marne qui ont été résolus. Il a été noté les soucis posés par le stockage du matériel à Blériot, ainsi que l'entretien du chemin d'accès au terrain, et les difficultés vont être soumises à la Ville.

Dès qu'il y a un souci, le maximum doit être fait pour le résoudre rapidement.

Concernant les jeunes, du travail a été fait dans le cadre de la discipline, du respect des horaires et du matériel, c'est une bonne chose.

Mademoiselle NASSAU remercie tous les bénévoles qui font un travail important, car plus tard ces mêmes jeunes seront peut-être eux aussi bénévoles et deviendront dirigeants de clubs.

Après la remise des récompenses par Gérard ROY à nos champions,

L'ordre du jour étant alors épuisé, la séance est levée à 16 heures.

Le Président invite alors les personnes présentes à participer au pot de l'amitié.

Le Président,

La Secrétaire Générale,